

Commerce de détail dans les centres urbains.—La plus grande proportion du commerce de détail en 1941 se fait dans les centres urbains de 100,000 âmes ou plus. Alors que ces villes comptent 23 p.c. de la population du Canada, les ventes y constituent 40 p.c. du commerce de détail durant l'année de recensement. Par contre, les petits villages et les régions rurales, qui comptent moins de 1,000 âmes, renferment 49 p.c. de la population et ne s'attribuent que 17 p.c. du commerce de détail. Les centres urbains compris dans le groupe des localités de 1,000 à 30,000 âmes, comprenant 20 p.c. de la population, obtiennent 29 p.c. des ventes de détail. Les villes de 30,000 à 100,000 âmes comptent 8 p.c. des habitants au Canada et effectuent 14 p.c. des ventes. Il est à remarquer que les ventes sont attribuées aux centres où se font les achats plutôt qu'aux régions d'où le commerce est tiré. Il est donc évident que plusieurs centres urbains agissent comme points de distribution pour les régions avoisinantes, et que le commerce attribué à ces villes ne reflète pas nécessairement la demande des consommateurs de la ville même.

L'augmentation de la population, des magasins et des ventes d'un recensement à l'autre pour toutes les villes de plus de 10,000 âmes en 1941 est indiquée aux pp. 639-640 de l'Annuaire de 1945.

Analyses diverses de données sur le commerce de détail.—Une analyse des magasins de détail classés selon le volume des ventes révèle que 31.6 p.c. de tous les magasins exploités en 1941 ont fait des ventes de moins de \$5,000, mais qu'ils n'ont fait que 2.9 p.c. de tout le commerce; 40.3 p.c. des magasins dont les ventes varient entre \$5,000 et \$20,000 ont effectué 17.2 p.c. du commerce de détail; les magasins dont les affaires s'échelonnent de \$20,000 à \$50,000 s'approprient 23.4 p.c. du commerce et exploitent 19.2 p.c. de tous les magasins; 5.5 p.c. des magasins dont les ventes varient de \$50,000 à \$100,000 ont fait 14.8 p.c. du commerce; les 3.4 p.c. des magasins qui restent, dont les ventes annuelles excèdent \$100,000, s'attribuent 41.7 p.c. de toutes les ventes de détail.

Groupés selon le nombre d'employés rémunérés durant l'année, les magasins de détail varient grandement. Plus de 41 p.c. des magasins étaient exploités sans l'aide d'employés rémunérés et ont fait 9 p.c. du commerce de détail; 45 p.c. des magasins employaient de 1 à 4 personnes et leurs ventes représentaient 33 p.c. du total; 12 p.c. employaient de 5 à 19 personnes et se sont attribué 30 p.c. du commerce; 1 p.c. avaient de 20 à 49 employés et 11 p.c. du volume des ventes; beaucoup moins d'un p.c. des magasins employaient plus de 50 personnes, mais ils se sont approprié 17 p.c. des ventes de détail en 1941.

Tous les magasins n'ont pas été en mesure de fournir des données sur l'étendue de leurs ventes à crédit, mais ceux qui ont fourni ces renseignements ont déclaré que 28 p.c. de tout leur commerce s'est fait sous une forme de crédit quelconque. Les ventes à crédit sont le plus considérables dans les magasins qui vendent des articles durables, lesquels sont surtout payables par versements, mais les ventes à crédit sont aussi un élément important dans le commerce du vêtement.

De plus amples renseignements sur le commerce de détail en 1941 se trouvent aux pp. 631-643 de l'Annuaire de 1945 et dans le volume X du rapport sur le recensement de 1941.

Sous-section 3.—Établissements de services de détail

Le recensement des établissements de commerce et de services embrasse non seulement les maisons engagées dans le commerce de détail et de gros des marchandises, mais aussi un grand nombre d'établissements de services de divers genres